

Nous avons eu l'occasion d'évoquer la **supercherie du label « rivières sauvages »**.

Pour pérenniser les budgets et les financements de l'ONG, il semble que les +/- 500 rivières et fleuves ne soient pas suffisants.

Les concepteurs ont eu l'idée (ils sont réunis aujourd'hui à Lyon), de diviser les cours d'eau en tronçons. C'est très habile, car entre chaque barrage, ils vont pouvoir par hypothèse, décerner le label « rivières sauvages ». Ce label, c'est plus du greenwashing que de l'environnement.

La grille actuelle, estimée à l'usage trop contraignante, risquait de tarir le label. Financièrement, c'est préjudiciable car il s'agit d'abord d'un outil pour lever des fonds.

En maintenant les mêmes indicateurs, le premier remède consiste à tronçonner les cours d'eau pour continuer à alimenter le label.

Ainsi, pour environ 500 fleuves et rivières, **grâce aux seuils et aux barrages**, le label pourrait escompter 2000 candidats potentiels.

<http://www.rivieres-sauvages.fr/2015/05/07/11-mai-2015-workshop-grandes-rivieres-sauvages/>

« Lundi 11 mai à Lyon, le Conseil Scientifique du projet Rivières Sauvages organise une journée de workshop sur les Grandes Rivières.

Il existe en France un certain nombre de tronçons de grandes rivières qui mériteraient la reconnaissance d'un état de « sauvagitude », sous la forme d'un label de même type que celui décerné aux cours d'eau plus petits.

Or il semble qu'a priori la grille actuelle élaborée pour les petits et moyens cours d'eau soit trop contraignante pour permettre de classer en « site rivière sauvage » des tronçons de grandes rivières.

NB : Une grande rivière est définie comme étant :

- un cours d'eau dont la largeur moyenne à pleins bords est supérieure ou égale à 50 m pour rivières à chenal unique et à 350 m pour les rivières en tresses.
- ou un cours d'eau de rang de Strahler supérieur ou égal à 6

Les candidats actuels sont : l'Ain aval, le Doubs aval, l'Allier aval, la Loire de Bourbon Lancy au Bec d'Allier, la Moselle entre Griport et Bayon, les Gorges de l'Ardèche et la Dordogne Lotoise et Périgourdine ».